



Panorama du Col de la Serreyrède

Découverte du territoire

Le Col de la Serreyrède constitue un point de passage privilégié du Massif de l'Aigoual : c'est un carrefour routier où se situent de nombreux départs de randonnées. La ligne de partage des eaux de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée y divise des versants aux paysages très différents. La Maison de l'Aigoual est un lieu d'informations touristiques et du Parc national des Cévennes, elle abrite une salle d'exposition.

Le Pôle Nature - 4 saisons



Le Pôle nature du massif de l'Aigoual propose un espace propice aux activités de pleine nature en toutes saisons, au cœur du Parc national des Cévennes et dominé par le sommet mythique du Mont Aigoual (1567m). Des grands causses aux monts et vallées cévenoles, la diversité des paysages et la richesse de sa faune et flore témoignent de l'équilibre entre activités humaines et milieux préservés. À pied, à cheval, à VTT, en courant ou en raquette, un réseau de plusieurs centaines de kilomètres de sentiers et chemins, aménagés et balisés, est à la disposition des pratiquants. Le Pôle nature propose d'autres boucles VTT, trail, raquette et sentiers d'interprétation. Renseignements dans les offices de tourisme.

Hébergement et restauration

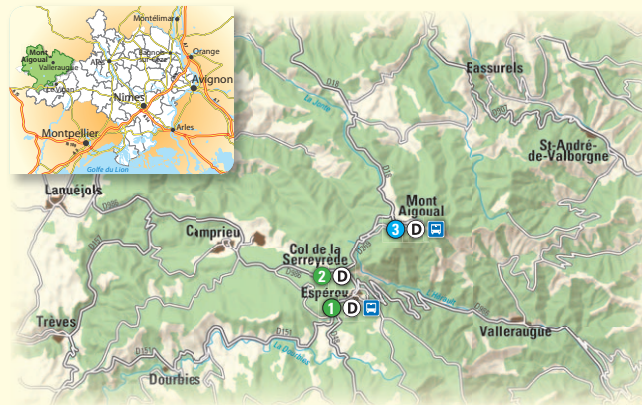
Le territoire offre de nombreuses possibilités d'hébergements et de lieux où se restaurer : gîtes et meublés, chambres d'hôtes, hôtels, résidences de tourisme, campings et centres de vacances, ainsi que des snacks et restaurants sont présents sur le massif.

Contactez l'Office de Tourisme pour plus d'informations.

www.causses-aigoual-cevennes.org / 04 67 82 64 67 / 04 67 64 82 15

Comment venir

Edgard Le réseau départemental Edgard mis en place par le Département du Gard permet à chacun de se déplacer facilement dans le département en privilégiant les transports en commun pour 1.50 € maximum le trajet. Alors, n'hésitez pas à emprunter les lignes régulières D40, D42 et CCC8. Les arrêts de car situés à proximité des sentiers sont mentionnés sur la carte. Pour tout savoir contacter le 0810 33 42 73 ou rendez-vous sur le site internet : www.edgard-transport.fr



REMERCIEMENTS

Aux associations et institutions locales pour leur participation active.

INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes
Maison de l'Aigoual - Parc National des Cévennes
Col de la Serreyrède

tél. 04 67 82 64 67

Maison de Pays - Valleraugue

tél. 04 67 64 82 15

www.causses-aigoual-cevennes.org

www.cevennes-parcnational.fr

Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard

tél. 04 66 36 96 30

www.tourismegard.com

Appel d'Urgence Européen



Météo France

tél. 08 99 71 02 30 (1,35€ appel + 0,34€ min)

POUR COMPLÉTER VOS BALADES GARDOISES

Le topo-guide **Le Gard à pied**, les carto-guides de la collection **Espaces Naturels Gardois**, les topo-guides de la collection **Autour du Parc National des Cévennes** sont disponibles dans les offices de tourisme. Les cartes IGN **Top25 - 2641ET, 26410T, 2740ET et 2741ET** sont disponibles dans le commerce.



Faites-nous part de vos remarques sur ce document :
défauts de balisage ou autres.

Préparer votre prochaine escapade dans le Gard
www.tourismegard.com - onglet « Bouger »



Conception et réalisation : MOGOMA / Coordination : Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes / Crédits Photos : ADRT30, OT Mont Aigoual Causses Cévennes ; CC Causses Aigoual Cévennes

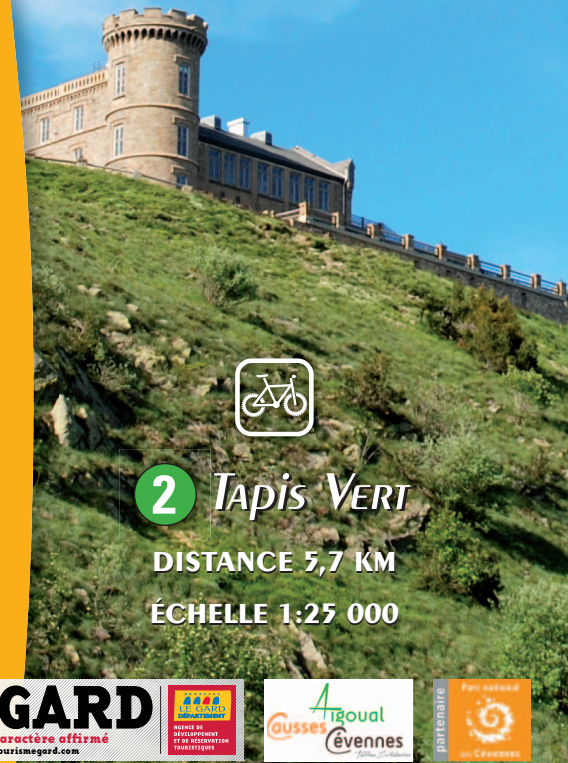
RANDO FICHE VTT
Espaces Naturels Gardois



source de loisirs plein air !

MASSIF DE L'AIGOUAL EN CÉVENNES

PÔLE NATURE 4 SAISONS



2 Tapis VERT

DISTANCE 5,7 KM

ÉCHELLE 1:25 000



Tapis Vert

Ambiance forestière garantie à travers le Bois de Miquel pour cet itinéraire facile.

- NUMÉRO : 2
- NIVEAU : facile
- DISTANCE : 5,7 km
- DÉNIVELÉ + : 71 m
- DURÉE : 0 h 45
- DÉNIVELÉ - : 71 m

Départ du COL DE LA SERREYRÈDE, suivre la direction COL DE FAUBEL, en passant par les carrefours Le Trévezel, Col de la Pierre Plantée, Tourbière du Trévezel, Bois de Miquel et La Pépinière. A partir de La Pépinière possibilité de faire l'aller-retour au COL DE FAUBEL. Retour au COL DE LA SERREYRÈDE en passant par Montlau, COL DE L'ESPÉROU, Serre de Favatel et Le Trévezel.

À VOIR

- ▶ Derrière la Maison de l'Aigoual : Le panorama et le panneau explicatif sur la vallée du Bonheur.
- ▶ Au Col de la Serreyrède : la Maison de l'Aigoual, un point d'accueil, d'informations et d'exposition.
- ▶ Au Col de la Serreyrède : la ligne de partage des eaux entre Océan Atlantique et Mer Méditerranée.
- ▶ Les sentiers d'interprétation des Cascades de l'Hérault et du Trévezel.
- ▶ La Pierre Plantée au Col du même du nom.
- ▶ La Croix du Col de la Serreyrède.

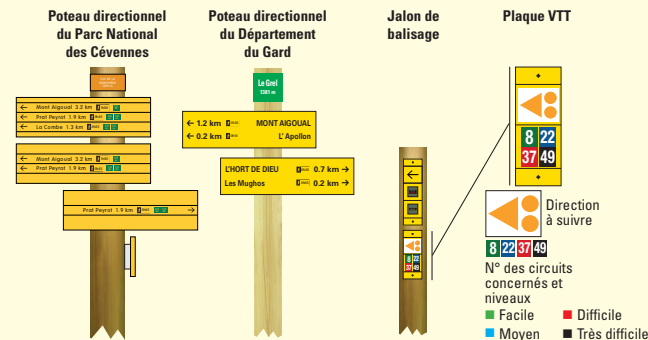
À SAVOIR

La forêt de l'Aigoual

Au XIXe siècle, l'Aigoual est une montagne quasiment dépourvue d'arbres. L'exploitation intensive de la forêt et la pression du pâturage transhumant, associées au rude climat de l'Aigoual ont été à l'origine de crues dévastatrices. À la riche végétation de ces pâturages succèdent des pâturages à bruyère et de nombreux ravins. Dans les vallées blotties au pied de l'Aigoual, de terribles crues et les tonnes de pierres roulées par les flots emportent les routes et les pâturages. En réaction, un programme de reboisement fut lancé à partir de la 2ème moitié du XIXe siècle, pour aboutir à la forêt actuelle. Aujourd'hui, la forêt de l'Aigoual constitue un massif protecteur pour les vallées, en même temps qu'un espace d'exploitation économique, de biodiversité, et de loisirs.



Espace VTT - Signalétique et balisage



Conseils aux usagers

- Prévoyez une tenue et des chaussures adaptées, ainsi que des vêtements chauds.
- Avant de vous engager sur un circuit, vérifiez s'il est adapté à votre activité et à votre niveau.
- Le port du casque est obligatoire pour les vététistes et équipements de protections conseillés. Vérifiez que votre matériel est en bon état.
- Respecter les autres usagers, contrôler votre vitesse et trajectoire.
- De préférence, ne partez pas seul.
- En hiver, les vents violents peuvent créer des congères. Restez vigilants.
- Surveillez la météo : les violents orages et les crues soudaines peuvent être dangereux.
- La chasse est une activité traditionnelle de nos villages. Les battues en cours sont signalées par des panneaux. Pour votre sécurité, ne vous aventurez pas sur les sites de chasse.
- Respectez les propriétés, les troupeaux et les usagers de ce territoire.
- Veillez à ramporter vos déchets.

Règlementation Parc national

• Le Parc national des Cévennes est un territoire d'accès libre et ouvert à tous ; c'est aussi un territoire exceptionnel et, de ce fait, protégé par une réglementation spécifique qui s'applique dans le coeur du Parc. Voir panneaux Info Parc, et sur le site www.cevennes-parcnational.fr

- sont réglementés :
- sont limités :
- sont strictement interdits :